

Résumé d'évaluation

Projet de réhabilitation du réseau de drainage pluvial de la ville de Bangui

Pays : République Centrafricaine

Secteur : Eau et assainissement

Évaluateur : Claver Saint-Omer ACKO

Date de l'évaluation : juin

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CCF 3014

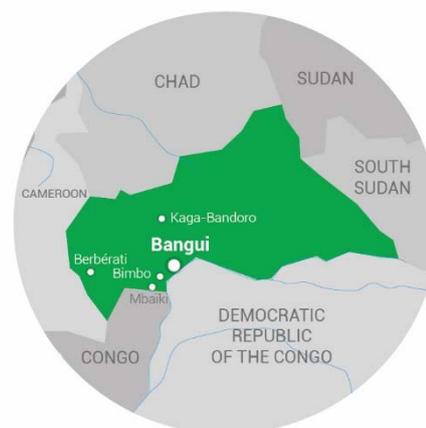
Montant : subvention de 5 M€

Taux de décaissement : 100%

Signature de la convention de financement : avril 2009

Date d'achèvement : décembre 2014

Durée : 4 ans et 9 mois



Contexte

La capitale centrafricaine, qui compte près de 800 000 habitants a connu un développement urbain rapide et mal contrôlé au cours des dernières années et souffre d'un retard important en matière d'équipements urbains, notamment d'assainissement et de drainage. L'écoulement des eaux usées est difficile, ce qui génère des risques d'inondations et sanitaires importants. En 2009, des inondations ont laissé 14.500 personnes sans abri et ont causé des dommages et pertes s'élevant à environ 4 milliards de FCFA (USD 6 millions). C'est ainsi que l'Agence Française de Développement a répondu à la demande du gouvernement centrafricain à travers les projets THIMO IV et IV-BIS pour réhabiliter le réseau de drainage pluvial de la ville de Bangui et réduire les risques d'inondation, et les dégâts, pertes et problèmes sanitaires liés. Ce projet fait suite aux précédents projets THIMO I, II et III. Il a opté, comme les précédents, pour une approche à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)

Intervenants et mode opératoire

Le projet a été exécuté sous la maîtrise d'Ouvrage du Ministère de l'Urbanisme de la Ville et de l'Habitat. Par le biais d'un contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage, l'AGETIP CAF assure la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée du projet. Le financement apporté par l'AFD et son utilisation sont régis par la convention de financement dédiée au projet et signée avec la République centrafricaine. Compte tenu du contexte, il a été décidé de mettre en œuvre le financement à travers des comptes spéciaux alimentés par des versements sous forme d'avances. Conformément au contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage, l'AGETIP CAF est responsable de la gestion de ces comptes selon les modalités définies dans la convention de financement.

Objectifs

- Diminuer les risques sanitaires liés aux maladies hydriques et au paludisme ;
- Participer à la relance des petites entreprises du secteur BTP ;
- Distribuer des revenus à la population des quartiers concernés qui fourniront l'essentiel de la main d'œuvre ;
- Contribuer à la mise en place, au sein de la mairie, d'un dispositif de maintenance du réseau de drainage.

Réalisations attendues

Les réalisations attendues étaient :

- Création, la réhabilitation, le recalibrage, curage des collecteurs primaires de Bangui ;
- Reconstruction d'ouvrage de franchissement ;
- Information et sensibilisation de la population.

Appréciation de la performance

Pertinence

L'enquête auprès des bénéficiaires du projet a montré que 90% d'entre eux estimait que le projet a répondu à leurs attentes et besoins en matière d'évacuation des eaux. Le projet est également aligné avec les objectifs du volet « assainissement urbains du Plan de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA). Sur le plan de la cohérence externe, Les objectifs et la mise en œuvre des projets Thimo IV et IV bis sont en concordance et complémentaires avec les stratégies et interventions des autres bailleurs de fonds à savoir l'Union européenne, la Banque africaine de Développement et la Banque mondiale.

Efficacité

La totalité des ouvrages prévus ont été construits ou réhabilités. Malgré la qualité moyenne de certains ouvrages, ils ont permis de réduire la fréquence et l'ampleur des inondations dans les quartiers de la ville ciblés.

Efficiencie

En raison de la crise politique qui a frappé le pays en 2013, de la longueur des procédures de passations de marchés, et de travaux de fouilles qui ont dû être réalisés, la durée de réalisation du projet a dépassé de 3 ans la durée prévue et le budget a dépassé de 40% le budget initial.

Impact

Il n'a pas été possible de mesurer de manière quantitative l'impact du projet en termes de réduction des maladies d'origine hydrique (paludisme, diarrhée). Néanmoins, 76% des bénéficiaires interrogés estiment que leur conditions sanitaires se sont améliorées à l'issue du projet. En matière d'impact économique, le projet a permis le recrutement de 3289 personnes comme manœuvres pour la réalisation des travaux. Ces travailleurs n'ont pas été accompagnés à l'issue du projet et l'évaluation n'a pas pu analyser leur taux d'insertion professionnel. Le projet a également eu comme impact positif de permettre aux entreprises locales dans le secteur du BTP de se relancer après la crise et les actes de pillages et de vandalisme que certaines d'entre elles avaient connu.

Viabilité/durabilité

Les dépenses municipales dédiées à l'entretien des canaux ont augmenté de 11% depuis 2015, toutefois il faudrait encore une augmentation de 30% pour que les ouvrages, notamment les collecteurs, soient correctement entretenus. On constate déjà la dégradation de certaines infrastructures. La plupart des canaux sont encombrés par des déchets déversés par les ménages, du fait en partie que les bacs à ordures situés à proximité des collecteurs sont souvent pleins.

Conclusions et enseignements

Le projet Thimo IV a été nourri des expériences acquises lors des précédents projets Thimo et il a atteint les objectifs qui lui étaient fixés en termes de construction et de réhabilitation d'infrastructures.

L'approche HIMO du projet a bien fonctionné grâce en partie à la mise en place d'un volet « accompagnement social » qui consistait à faire appuyer par une ONG locale le recrutement et le suivi des personnes employées, ainsi qu'à gérer les éventuels conflits.

Afin d'améliorer la mise en œuvre de ce type de projet, il est recommandé de mettre en œuvre un suivi « sensible au conflit » qui permettrait de mieux anticiper et réagir aux possibles crises sécuritaires ou politiques.

Afin de renforcer l'impact et la durabilité des projets THIMO, il serait pertinent de prolonger le volet d'accompagnement social après la fin des travaux afin de les appuyer dans leur insertion professionnelle. La réalisation d'ouvrages futurs pourraient également être conditionnée à la mise en place effective d'un dispositif de maintenance des infrastructures réhabilitées ou construites. De plus, leur maintien en bon état de fonctionnement passe par le renforcement du dispositif de collecte de déchets de la ville afin d'éviter le dépôt d'ordures dans les collecteurs et les canaux.